

Retour sur : l'assemblée générale 2026



Réunis le 2 avril 2026, les membres de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ont dressé le bilan de l'année écoulée et tracé les perspectives pour 2026. Cette Assemblée générale, marquée par la présence de nombreux élus et partenaires institutionnels, a mis en lumière le rôle essentiel des Parcs dans la transition écologique et le développement des territoires ruraux.

Une mobilisation collective au service des Parcs naturels régionaux

Le jeudi 2 avril 2026, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a tenu son Assemblée générale en présence de son Président, Michael Weber, du Président délégué Philippe Gamen, des membres du Bureau, du Conseil d'Orientation, de Recherche et Prospective (CORP) ainsi que de son directeur, Eric Brua.

Ce rendez-vous annuel a permis de revenir sur les temps forts de l'année, avec la présentation du rapport moral 2025, l'approbation des comptes en présence du commissaire aux comptes, et la présentation du programme d'actions pour 2026. Les échanges avec les partenaires, notamment l'Office français de la biodiversité, ont également illustré la richesse des coopérations engagées.

Des messages forts de l'État en faveur des territoires ruraux

La journée a été marquée par les interventions de représentants du Gouvernement, venus réaffirmer leur soutien aux Parcs naturels régionaux.

Michel Fournier, ministre délégué chargé de la Ruralité, a ouvert son allocution sur une note personnelle : « Je suis chez moi ! ». Il a salué des territoires « d'exception », soulignant leur capacité à innover, à expérimenter et à faire collectif. Il a réaffirmé l'engagement de l'État à poursuivre la valorisation des aménités rurales aux côtés des Parcs, concluant avec conviction : « Nous sommes l'avenir, l'avenir sera chez nous ! ».

De son côté, **Mathieu Lefèvre**, ministre délégué chargé de la Transition écologique, a rappelé le rôle central des Parcs dans l'écologie de terrain : « Les Parcs naturels régionaux sont des piliers indispensables de la vitalité de nos territoires ». Il a annoncé le lancement d'un chantier de simplification réglementaire pour la révision des chartes, tout en saluant les actions menées en faveur de la souveraineté alimentaire, du Service civique écologique et du pastoralisme.

Une dynamique confirmée pour les années à venir

Au fil des échanges, cette Assemblée générale a confirmé la place essentielle des Parcs naturels

régionaux comme acteurs de terrain, au croisement des enjeux écologiques, sociaux et économiques.

Portée par une vision concrète et collective, la Fédération poursuit son engagement pour accompagner les territoires dans leurs transitions, en s'appuyant sur l'innovation, la coopération et la valorisation du vivant.

Liens utiles

[Chiffres clés du rapport d'activité 2025](#)